

Le Lycée Zmichowska de Varsovie.

Numéro d'inventaire : 1979.30242

Auteur(s) : Roman Nurowski

Type de document : article

Éditeur : Education nationale

Date de création : 1967

Description : 2 feuilles agrafées.

Mesures : hauteur : 284 mm ; largeur : 207 mm

Notes : Pologne. Un lycée bilingue polonais-français.

Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers

Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Varsovie

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 3

ill.

Lieux : Varsovie

Le Lycée Zmichowska de Varsovie



LA Pologne dispose au total de cinq lycées où les matières sont enseignées en langue française : deux à Varsovie et les trois autres à Poznan, Katowice et Cracovie.

Il y a cinq ans, le lycée Narcyza Zmichowska, à Varsovie, a entrepris l'expérience de l'enseignement en polonais et en français.

Ce lycée existe depuis quarante-huit ans déjà et a formé plusieurs générations de jeunes filles varsoviennes. C'est l'un des plus connus de la capitale. Situé au cœur de la ville, à proximité d'une artère centrale, la Marszałkowska, et d'une grande place, Plac Unii Lubelskiej, il porte le nom d'une femme écrivain polonaise, qui fut un des précurseurs du mouvement de l'émancipation féminine vers le milieu du XIX^e siècle.

- Chimie, physique, mathématiques, biologie, hygiène, géographie, enseignées en français

- des manuels rédigés en français par des professeurs polonais

- un apprentissage progressif du bilinguisme.

L'expérience avec le français comme seconde langue d'enseignement a entièrement réussi. L'année dernière, les premiers bacheliers « bilingues » ont quitté le lycée. Il y en avait 58 qui, actuellement, poursuivent leurs études; la plupart ont choisi la philologie romane, d'autres, les études supérieures de langues étrangères.

Comment est organisé l'enseignement dans ce lycée polonais, où la plupart des matières est enseignée en langue française ?

Dans un grand nombre de lycées polonais, la jeu-

nesse apprend le français obligatoirement à un cours de quatre ans, à raison de deux heures par semaine. Evidemment, un tel cours ne suffit pas pour apprendre à parler la langue couramment. Il permet tout au plus d'en avoir une première connaissance.

Au lycée Zmichowska, le programme est totalement différent. Six heures par semaine sont consacrées à l'enseignement du français; en outre, des occupations hors cours ont lieu en français : conversations, lectures, discussions. Les matières suivantes sont

enseignées en français : chimie, physique, mathématiques, biologie, hygiène, géographie. Seules l'histoire et la littérature polonaises sont enseignées entièrement en polonais.

Coordonner langue et programmes.

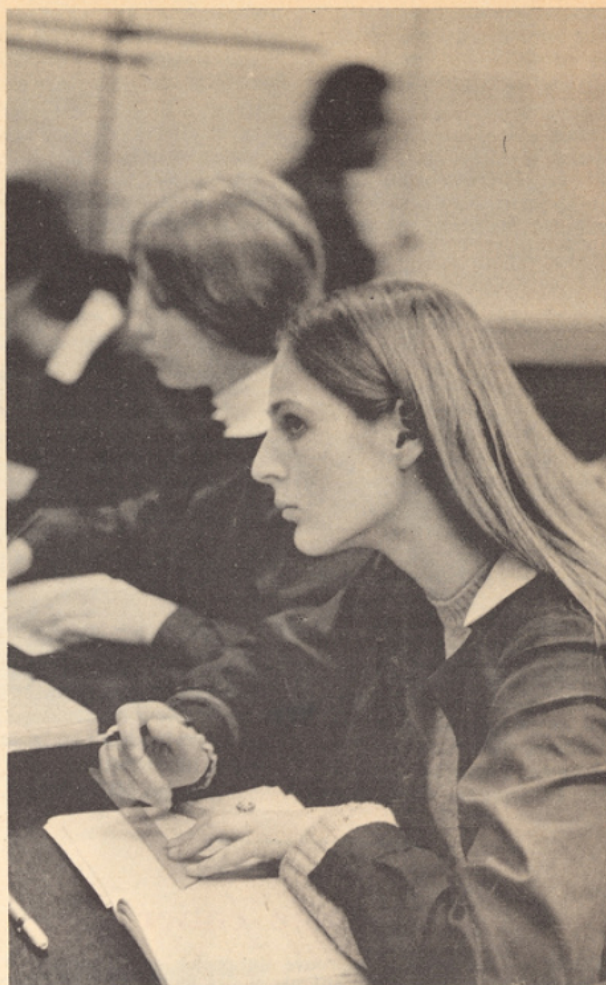
Ce programme comporte cependant des difficultés, en particulier l'absence de manuels et de personnel enseignant. Pour enseigner la chimie ou la physique en français, la connaissance même parfaite du français, n'est pas suffisante. Il faut encore avoir fait des études supérieures de chimie ou de physique. Or il n'est pas facile de trouver des enseignants qui soient, en même temps, qualifiés dans ces deux matières et dans le français. Le lycée Zmichowska a cependant

réussi à surmonter ces difficultés et dispose d'un corps enseignant hautement qualifié, recruté aussi bien parmi les générations plus âgées que parmi les plus jeunes.

L'autre problème : les manuels. Dans un lycée polonais, l'enseignement doit être conforme au programme en vigueur dans toutes les écoles secondaires. On ne peut donc se servir des manuels français, qui diffèrent des manuels polonais. Par ailleurs, la jeunesse qui termine ses études au lycée Zmichowska doit également connaître la terminologie polonaise en mathématiques, trigonométrie, géométrie, physique et chimie.

Que font donc les professeurs ? Ils préparent eux-mêmes les manuels qui sont les textes polycopiés des cours. Par exemple, le manuel de géométrie dans l'espace est rédigé par un professeur de mathématiques en langue française, conformément au programme d'études en vigueur en Pologne.

Les professeurs chargés de l'enseignement doivent avoir la possibilité de contrôler en permanence si les matières apprises ont été assimilées par les élèves simultanément dans les deux langues. Ainsi n'existe-t-il pas de diminution de notes si une réponse est donnée en langue polonaise à la leçon



Photos Marek Holzman.



« Le Malade imaginaire » au lycée.

de chimie ou de physique par exemple, car les jeunes doivent connaître ces matières aussi bien en polonais qu'en français. Il peut arriver en effet que certains bacheliers choisissent des études supérieures techniques. Comment feraient-ils avec la terminologie, s'ils ne la connaissent pas en polonais ?

Penser en français.

La question la plus importante au lycée Zmichowska est toutefois l'enseignement proprement dit de la langue française. L'étudiant qui quitte ce lycée doit la connaître à la perfection. Il doit non seulement la parler et la lire couramment, mais encore penser en français et pouvoir s'en servir avec

presque autant de facilité que de sa langue maternelle.

La langue française est enseignée par des diplômés de la faculté de philologie romane. Et seulement par ceux qui ont eu la possibilité d'apprendre le français parfaitement, en séjournant pendant un temps prolongé en France comme boursiers.

L'enseignement est dispensé selon les méthodes audio-visuelles les plus modernes. Bientôt, le lycée sera doté d'installations linguistiques complètes.

De nombreuses délégations de divers pays intéressés par cette expérience visitent le lycée Zmichowska. Tous, et en particulier les pédagogues

ayant été reconnu comme facteur de sous-développement, l'alphabétisation s'impose nécessairement comme un facteur de développement. Tel est le sens de la notion d'alphabétisation fonctionnelle, dont l'Unesco a fait sa doctrine et la règle de son action.

On constate, en outre, que cette évolution dans la façon de concevoir l'alphabétisation s'accompagne de la mise en place, à l'échelon national ou local, de structures propres à favoriser l'action entreprise et de l'adoption de dispositions juridiques et administratives visant à définir et à systématiser les obligations collectives et individuelles que cette action requiert.

Enfin on enregistre un accroissement sensible, parfois au prix d'efforts héroïques, des crédits affectés aux programmes d'alphabétisation des adultes. Certes ces investissements sont encore souvent très modestes en valeur absolue et ils ne sont pas toujours immédiatement rentables. Mais le seul fait que des pays soient parvenus, malgré les moyens limités dont ils disposent, à doubler, tripler, voire parfois quintupler en deux ans les sommes consacrées à l'alphabétisation est hautement significatif et très encourageant.

CEPENDANT, si les efforts entrepris au plan national se multiplient et s'accroissent — avec le concours, dans certains cas, de l'aide bilatérale — l'ampleur des progrès qui restent à accomplir et la complexité des problèmes à résoudre sont telles qu'aucun résultat substantiel et durable ne pourrait être obtenu sans faire appel à la **coopération internationale**.

Outre que l'indispensable confrontation des expériences nationales ne peut se faire que dans ce cadre, il est apparu nécessaire, pour préparer le lancement éventuel d'une campagne élargie aux dimensions du fléau à combattre, de mettre en œuvre un **Programme expérimental mondial d'alphabétisation**.

C'est ce à quoi l'Unesco s'emploie depuis deux ans, après avoir procédé, par de nombreuses conférences et réunions d'experts, à une préparation intellectuelle attentive.

Certes les efforts entrepris depuis 1950 en faveur de la scolarisation primaire et de l'alphabétisation des adultes ont entraîné une diminution du taux de l'analphabétisme dans le monde, qui est passé entre 1950 et 1960 de 44,3 % à 39,3 % et qui continue de décroître au cours de la présente décennie. Mais ces progrès ne sont pas suffisants. Encore maintenant le nombre des jeunes qui atteignent 15 ans sans avoir pu apprendre à lire et à écrire à l'école primaire est, chaque année, **supérieur** à celui des personnes de plus de 15 ans qui ont été alphabétisées. Pour inverser cette tendance, il faudrait, selon les estimations, **doubler pendant la période 1960-1970** les efforts d'alphabétisation qui ont été déployés au cours de la précédente décennie. Si ce stade était atteint, on devrait voir le nombre des adultes analphabètes enfin diminuer.

Il ne semble pas malheureusement que tel ait été le cas jusqu'en 1966. En effet, sur la base de données rassemblées dans 20 pays comptant au total environ 53 millions d'analphabètes âgés de plus de 15 ans — et qui, disséminés dans les diverses parties du monde, peuvent être considérés comme représentatifs — il apparaît que le monde d'adultes alphabétisés n'a crû, en moyenne, au cours de la période 1965-1966, que de 11 % par an. Compte tenu du retard à rattraper et de l'expansion démographique, cette progression n'est pas assez accentuée pour que le nombre des analphabètes cesse d'augmenter dans le monde en valeur absolue.

L'École de Tabora à l'honneur

Pour la première fois la journée internationale de l'alphabétisation a été célébrée simultanément, le 8 septembre, dans tous les états membres de l'Unesco. A Paris se déroulait au siège de l'Unesco une cérémonie où fut décerné le 1^{er} Prix Mohammed Reza Pahlavi, dû à la générosité de S.M.I. le Chahinshah d'Iran. Ce prix, destiné à récompenser les efforts en faveur de l'alphabétisation des adultes a été

accordé aux élèves de l'École de Tabora en Tasmanie. Le jury a également décidé d'attribuer des mentions d'honneur à diverses personnes et institutions qui se sont consacrées à la lutte contre l'analphabétisme.

C'est en mars 1964 que les élèves de l'École secondaire de Tabora entamaient une campagne contre l'analphabétisme dans leur ville. Tabora est un important nœud ferroviaire et



Alphabétisation en Inde
(Photo Unesco)

Il faut donc intensifier considérablement les efforts.

La motivation, c'est-à-dire la conscience du besoin et le désir d'agir pour améliorer la situation, la motivation populaire, sans laquelle toute entreprise des pouvoirs publics est vouée à l'échec et toute aide extérieure stérile, existe incontestablement.

Les ressources aussi existent : les ressources techniques et les ressources financières. Jamais l'homme n'a disposé de tant de richesses et de tant de pouvoirs, et pour alphabétiser les masses du Tiers-Monde nous possédons, grâce aux nouvelles techniques et méthodes d'enseignement et de diffusion, de moyens infiniment plus efficaces que ceux qui ont permis aux pays industrialisés d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon d'établir la scolarité primaire pour tous à la fin du XIX^e siècle.

S'AGISSANT de l'exercice d'un droit fondamental de l'homme : le droit à l'éducation, puisse l'action de l'Unesco en faveur de l'alphabétisation susciter un suraut des consciences et des énergies ! Aider l'humanité à sortir des ténèbres de l'ignorance est une tâche exaltante entre toutes. Notre époque se doit de mettre tout en œuvre pour éliminer l'analphabétisme. C'est un devoir de justice. C'est un impératif du progrès humain. C'est une des bases de la vraie paix, celle qui repose sur la liberté et la dignité de l'homme.

La réussite de l'entreprise dépendra assurément de la détermination des gouvernements et des responsables des organismes de coopération internationale, mais elle dépendra non moins de l'appui et du concours actif des hommes et des femmes de tous les pays, de toutes les professions, de tous les groupes sociaux, y compris les analphabètes eux-mêmes. Car l'Etat ne peut en définitive que ce que veulent les citoyens.

routier, au sud du lac Victoria, à environ 800 km de Dar-es-Salaam, la capitale.

Ce programme d'alphabétisation est organisé par environ 95 jeunes filles qui font la classe à des groupes d'adultes en trois points de chaque quartier de la ville. Plus de 400 adultes ont été pris ainsi en charge par les élèves de l'école de Tabora. L'organisation de ces cours est préparée par le responsable local qui

s'occupe d'un groupe de 10 habitations, choisit les maisons où seront donnés les cours et établit la liste des analphabètes à enseigner. Au début les hommes étaient en majorité, depuis, de nombreuses femmes y assistent.

Cette expérience est en voie de développement dans l'ensemble du pays où le programme d'alphabétisation compte 7257 classes suivies par 541 562 adultes.